

PORT AUTONOME DU CENTRE ET DE L'OUEST
APPEL AUX CANDIDATS - CONCESSION DOMANIALE

La SCRL Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) met en concession domaniale un terrain portuaire situé en bordure du Canal Nimy-Blaton, à proximité immédiate du quai public de Roucourt, Rue de la Guérison, 2 à 7601 Roucourt (plan sur www.le-paco.be), cadastré PERUWELZ – DIV 9 (Roucourt) section A parcelle 28 S.:

- Terrain d'une surface de 14,341 m² aménagé, avec accessibilité réduite au quai public, en bordure du Canal Nimy-Blaton;
- Affectation du terrain par le futur concessionnaire à une activité de stockage et manutention de matières ou marchandises;
- Durée maximale de 30 ans ;
- Prix de la concession: 11.833,39 /an minimum (index 08/2017) HTVA, à payer par anticipation et trimestrialité ;
- Le concessionnaire doit garantir d'utiliser la voie d'eau via le quai public de Roucourt pour ses approvisionnements/expéditions pour au min. 15.000 tonnes/an ;
- Redevances de transbordement via quai public: par voie fluviale : maximum 0,1032 EUR/tonne transbordée (index 08/2017) HTVA et par camion sur la zone portuaire : 0,0688 EUR/tonne (index 08/2017) HTVA.

Les candidatures doivent être envoyées, par courrier recommandé, à Madame Catherine MAHEUX, Directrice de la SCRL PACO, rue Mercure, 1 à 7110 LA LOUMIERE, **pour le 15 octobre 2017 au plus tard** (tél 064/23.67.00 ; c.maheux@le-paco.be). Les candidats qui se sont manifestés dans le délai, recevront les précisions nécessaires leur permettant d'élaborer et de déposer une éventuelle offre pour le terrain.

